Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE,
DE LA RURALITE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires

Service de la Forêt, de la Ruralité et du Cheval

Sous-direction de la forêt et du bois

Bureau des investissements forestiers

Adresse : 19 avenue du Maine
75732 Paris cedex 15

Suivi par : Pierre Bouillon
Tél. : 01 49 55 51 26
Fax : 01 49 55 84 06

NOTE DE SERVICE

DGPAAT/SDFB/N2011-3016

Date: 13 avril 2011

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse : **10 mai 2011**

Code Epicéa : 124 477
Nombre d'annexes : 2

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
à
Mesdames et Messieurs les Préfets
de région

Objet : stage de formation continue du 7 au 10 juin 2011 organisé par la DGPAAT et la DRAAF Franche-Comté concernant les modalités d'application et de contrôle de la réglementation relative à la commercialisation des matériels forestiers de reproduction.

Résumé :
La présente note de service définit les modalités d'inscription au stage de formation continue mentionné en objet. L'organisation matérielle de cette session est confiée à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Franche-Comté, avec l'appui de la DGPAAT/Sous-direction de la forêt et du bois et du Cemagref/Nogent-sur-Vernisson. Elle se déroulera du mardi 7 juin à 14 heures au vendredi 10 juin 2011 à 12 heures.
.

MOTS-CLES : FORMATION, CONTROLE DU COMMERCE DE MATERIELS FORESTIERS DE REPRODUCTION, RESSOURCES GENETIQUES FORESTIERES, APPLICATION INFORMATIQUE CHLOE.

DESTINATAIRES

Pour information et exécution

Préfets de région
Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt
Cemagref
DTCB ONF

Cette session est réservée aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (service régional en charge du contrôle du commerce des matériels forestiers de reproduction), ainsi qu'au correspondants graines et plants de l'ONF.

Le stage portera principalement sur le contrôle de la réglementation relative à la commercialisation des matériels forestiers de reproduction, en France et dans l'Union européenne. Une présentation générale des trois premiers modules de l'application CHLOE (fournisseurs – matériels de base – certificats-maîtres) sera assurée par le CERIT.

La fiche d'inscription au stage (annexe 1) et le programme indicatif (annexe 2) sont joints à la présente note.

Le lieu du stage :

Azuréva Métabief
15, rue de la Ranconnière
F-25 370 METABIEF
Tel : 03 81 49 45 45
Courriel : metabief@azureva-vacances.com

Accès ferroviaire :
Gare la plus proche : Frasne (25 km)

Accès routier :
Le village Azuréva se trouve à 17 km de Pontarlier.

Coordonnées GPS : Latitude (N 46° 46' 01) – longitude (E 6° 20' 48)

Hébergement : sur place (chambre individuelle ou double, suivant le nombre de participants).

Les participants préciseront leurs souhaits en matière d'hébergement et de transport en s'adressant à Patrick MARZA (courriel : patrick.marza@agriculture.gouv.fr).

Les demandes d'inscription (annexe 1) devront être transmises à l'attention de Patrick Marza, revêtues de l'avis du Chef de service, au plus tard **le 10 mai 2011.**

Les contrôleurs désirant aborder des questions spécifiques lors des réunions de travail feront parvenir leurs demandes à Pierre Bouillon (courriel : pierre.bouillon@agriculture.gouv.fr).

Le 6 juin après-midi et le 7 juin matin aura lieu un groupe de travail facultatif, portant sur le recettage du module « Certificat-maître » et l'utilisation de l'application informatique CHLOE, relative à la certification et au contrôle du commerce de matériels forestiers de reproduction. Les candidats à ce groupe de travail doivent se déclarer auprès de Patrick Marza.

Les frais liés à la visite sur le terrain du 9 juin seront pris en charge par la DGPAAT.

Pour les agents du MAAPRAT, les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sur la base des tarifs réglementaires.

Le Sous-directeur de la forêt et du bois

Jacques ANDRIEU

ANNEXE 1 : fiche d'inscription au stage

« Modalités d'application et de contrôle de la réglementation relative au commerce des matériels forestiers de reproduction »

SESSION DE FORMATION CONTINUE

Du 7 juin 2011 à 14h au 10 juin 2011 à midi

Fiche d'inscription à retourner au plus tard le 10 mai 2011 à la :

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Franche-Comté
A l'attention de Patrick MARZA
Téléphone : 03 81 47 75 85 - Télécopie : 03 81 47 75 05
Courriel : patrick.marza@agriculture.gouv.fr

Madame / Monsieur.....

joignable au numéro de téléphone….....

arrivera le 7 juin 2011 : OUI □ NON □ si NON, autre date :

par ses propres moyens vers……..(heures)

par SNCF (gare de Frasne) vers……(heures)
pourra être précisé ultérieurement

désire être pris en charge à son arrivée à la gare : OUI □ NON □

souhaite qu'une chambre lui soit réservée :

Nuit du 6 au 7 juin (groupe de travail CHLOE) OUI □ NON □

Nuit du 7 au 8 juin OUI □ NON □

Nuit du 8 au 9 juin OUI □ NON □

nuit du 9 au 10 juin OUI □ NON □

Souhaite prendre les repas suivants :

Dates	**Petit déjeuner**		**Déjeuner**		**Dîner**	
Lundi 6 juin			OUI □	NON □	OUI □	NON □
Mardi 7 juin	OUI □	NON □	OUI □	NON □	OUI □	NON □
Mercredi 8 juin	OUI □	NON □	OUI □	NON □	OUI □	NON □
Jeudi 9 juin	OUI □	NON □	OUI □	NON □	OUI □	NON □
Vendredi 10 juin	OUI □	NON □	OUI □	NON □		
TOTAL						

ANNEXE 2 : programme du stage

SESSION DE FORMATION CONTINUE

destinée aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des DRAAF et aux correspondants graines et plants forestiers de l'ONF

du 7 au 10 juin 2011

PROGRAMME

Application de la réglementation sur la commercialisation des matériels forestiers de reproduction (directive 99/105/CE)

DATES	HEURES	THEMES	INTERVENANTS
06/06/11 et 07/06/11	14h – 18h 8h30 – 12h	Groupe de travail facultatif sur l'utilisation de l'application informatique CHLOE	DGPAAT/CERIT
07/06/11	14h – 15h	Ouverture et présentation du stage Présentation de la filière forêt-bois et de l'action forestière de l'Etat en Franche-Comté	DRAAF Franche-Comté
	15h – 18h	Présentation des évolutions réglementaires intervenues depuis 2010 – Point sur l'actualité communautaire et les travaux de la section Arbres forestiers du CTPS	DGPAAT
08/06/11	8h30 – 12h	Présentation de l'application CHLOE aux Contrôleurs RGF des DRAAF et aux Correspondants G&P de l'ONF	CERIT
	13h30 – 15h	Actualisation du manuel de procédures « Certification et contrôle des matériels forestiers de reproduction (MFR) »	DGPAAT
	15h – 17h	Sujets communs aux DRAAF, au Cemagref et à l'ONF : - coordination des campagnes de certification des récoltes – tenue des fichiers de suivi des MFR par les agences ONF – actualisation des informations relatives aux peuplements sélectionnés - …	DRAAF/ Cemagref/ ONF/ DGPAAT
	17h – 18h	Actualisation du guide « Réussir la forêt »	DRAAF Limousin
09/06/11	8h – 20h	Journée sur le terrain *Visite de la Sècherie ONF de La Joux, de l'Unité Conservatoire de sapin pectiné de La Joux, de la scierie Chauvin et rencontre à la pépinière de Genolhier d'homologues suisses du canton de Vaud.*	DRAAF Franche-Comté/ONF
10/06/11	9h – 12h	Rencontre avec les professionnels (semenciers, pépiniéristes, reboiseurs, propriétaires forestiers francs-comtois)	DRAAF/DGPAAT/ Professionnels